

REPUBLIQUE DU BURUNDI



CABINET DU PRESIDENT

DECRET N°100/056 DU 10 OCTOBRE 2025 PORTANT NOMINATION D'UN SECRETAIRE PERMANENT ET D'UN ASSISTANT DU MINISTRE AU MINISTERE DES INFRASTRUCTURES, DES LOGEMENTS SOCIAUX, DES TRANSPORTS ET DE L'EQUIPEMENT

---

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Vu la Loi n°1/09 du 17 mars 2005 portant Distinction des Fonctions Politiques des Fonctions Techniques ;

Vu la Loi n°1/05 du 17 mars 2025 portant Modification de la Loi n°1/09 du 13 novembre 2020 portant Organisation Générale de l'Administration Publique ;

Vu le Décret n°100/126 du 23 avril 2012 portant Révision du Décret n°100/136 du 16 mai 2011 portant Missions, Organisation et Fonctionnement d'une Coordination d'un Cabinet Ministériel ;

Vu le Décret n°100/127 du 23 avril 2012 portant Révision du Décret n°100/137 du 16 mai 2011 portant Missions, Organisation et Fonctionnement d'un Secrétariat Permanent ;

Vu le Décret n°100/018 du 17 septembre 2025 portant Modification du Décret n°100/002 du 05 août 2025 portant Structure, Fonctionnement et Missions du Gouvernement de la République du Burundi ;

Vu le Décret n°100/027 du 18 septembre 2025 portant Missions, Organisation et Fonctionnement du Ministère des Infrastructures, des Logements Sociaux, des Transports et de l'Equipelement ;

Sur proposition du Ministre des Infrastructures, des Logements Sociaux, des Transports et de l'Equipelement ;

**DECRETE :**

**Article 1 :** Est nommé Secrétaire Permanent :

**Monsieur Omer NIYONKURU.**

**Article 2 :** Est nommée Assistant du Ministre :

**Madame Marie Jeanne KAMARIZA.**

**Article 3 :** Toutes les dispositions antérieures contraires au présent décret sont abrogées.

**Article 4 :** Le Ministre des Infrastructures, des Logements Sociaux, des Transports et de l'Équipement est chargé de l'exécution du présent décret qui entre en vigueur le jour de sa signature.

Fait à Gitega, le 10 octobre 2025

Evariste NDAYISHIMIYE.-

PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

LE PREMIER MINISTRE,



Nestor NTAHONTUYE.

LE MINISTRE DES INFRASTRUCTURES,  
DES LOGEMENTS SOCIAUX, DES  
TRANSPORTS ET DE L'EQUIPEMENT,



Jean Claude NZOBANEZA.

